

# BECOTE Joannès Marius Julien

Né à Sury-le-Comtal (Loire) le 13.08.1889, fils d'André BECOTE et de Marie CLEMENT.

Marié avec Bénédicte FAURE (1889-1965).

## Service militaire

Recrutement de Montbrison (Loire), classe 1909, matricule n° 1622 (registre 4).

Signalement : cheveux et sourcils châains, yeux marron, front découvert, nez gros, bouche moyenne, menton à fossette, visage ovale. Taille 1,62 m.

Degré d'instruction générale 3.

Coiffeur.

Mobilisé au 86<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie (R.I.) le 01.10.1910.

Passé soldat de 1<sup>ère</sup> classe le 11.07.1911.

Envoyé dans la disponibilité de l'armée active le 25.09.1912. Certificat de Bonne conduite « accordé ».

## Guerre 14-18

Rappelé à l'activité par le Décret de Mobilisation Générale du 01.08.1914. du C.I.C.R.

Remobilisé le 03.08.1914.

Noter que dans les fichiers des Prisonniers en Allemagne, Joannès est dit appartenir au 86<sup>e</sup> R.I. 2<sup>e</sup> C<sup>ie</sup>. Dans son dossier d'attribution de la Légion d'Honneur il est dit appartenir au 16<sup>e</sup> R.I..

Blessé à Sarrebourg (Lorraine) le 20.08.1914, double trépanation pour plaie transfixiante de la région pariéto- occipitale gauche par balle.

Fait prisonnier à Sarrebourg (Lorraine) le 21.08.1914 par les Allemands.

Noter qu'à cette date, malgré les J.M.O. du 16<sup>e</sup> R.I. et ceux du 86<sup>e</sup> R.I. indiquent que ces deux régiments sont dans la région de Sarrebourg.

Interné à Lechfeld.

Fiche

6 FEV 1915

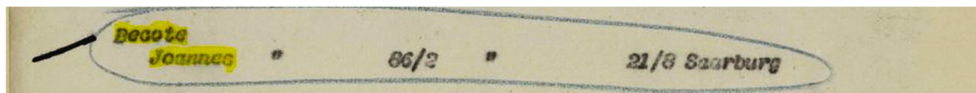
Verifié P15191

Zentral-Nachweise-Büro

Fransosen

5.2.15 Gefangenenlager: LAGER LECHFELD Liste 1111e

Personne	Unité	Statut
Bayanè		sämtl. gef. in
Proderic	Sergt.maj. 51/9 Alp.Jäg.B.	gef. in Lechfeld
Charles	Corp. 273/18 Inf.R.	24/8 Eton



Joannès BECOTE le 06.02.1915 - Gefangenenlager Lechfeld (Fichier P 15191 du C.I.C.R.)

Lechfeld : *Camp principal de représailles pour sous-officiers, situé en Bavière, à 20 km à l'Ouest de Munich, et au sud d'Augsbourg, face aux montagnes du Tyrol.*  
(Source Prisonniers de Guerre 14-18)

Passé au camp de Dillingen à une date inconnue.

Dillingen an der Donau : *Camp situé au Nord-est d'Ulm, sur le Danube (Bavière).*

Transféré au Camp de Puchheim (Bavière) vers le 02.08.1918.

FICHÉ V 33 COPIÉ : 2 AOU 1918 Puchheim 33878

1	2	3	4	5	6
Ep. Nr.	a) Familienname b) Vorname (nur der Rufname) c) nur bei Russen Vorname des Vaters	Dienstgrad	a) Scruppen b) tell c) Komp.	a) Gefangennahme (Ort und Tag) b) vorhergehender Aufenthaltsort	a) Geburtstag und -Ort b) Adresse des nächsten Verwandten c) -
a)	Beaufils	Sold	286.	St-Baussant	22.2.80 Sallette Vielprat
b)	135 Aug. Bap.		Jnf. Rg	12.12.14	Haute Loire
c)			18. Rp.	Lager Dillingen	Mme Leonie Beaufils Vielprat p. Sallette
a)	Becote	Sold	86.	Saarburg	13.8.89 Sury le Contal Loire
b)	139 Joannes		Jnf. Rg	20.8.14	Mme Becote Jean,
c)			2. Rp.	Lager Dillingen	M. Valbenotte St-Etienne Loire

Joannès BECOTE, Camp de Puchheim le 02.08.1918 (Fichier P 87583 du C.I.C.R.)

Puchheim : *Camp, pouvant rassembler environ 13.000 prisonniers, situé en Bavière, à l'Ouest de Munich (München), sur l'Amper. Ce camp a reçu la visite des délégués Espagnols en Novembre 1915 (à cette date, il y a 7.313 prisonniers, dont 2.253 français)*

Rapatrié le 13.12.1918.

Citation à l'Ordre du Grand Quartier Général du 05.07.1919 :

« Soldat d'un sang-froid et d'une rare énergie. Le 20.08.14 devant Sarrebourg a su par son courage, entraîné ses camarades dans une progression particulièrement difficile. N'a cessé de donner l'exemple que lorsque frappé grièvement par une balle ennemie il a été contraint d'abandonner la lutte ».



➤ Légion d'Honneur le 17.09.1953, pour prendre rang le 10.11.1952.

(Pour prendre rang du 10 novembre 1952.)  
Becote (Joannès-Marius-Julien), ancien soldat du 16<sup>e</sup> régiment d'infanterie, classe 1909, mle 1622 au recrutement de Montbrison,

Joannès BECOTE, Chevalier de la Légion d'honneur (JO du 24.09.1953).

Nommé Officier de la Légion d'Honneur le 31.12.1962, J.O. du 05.01.1963 ; promu en qualité de Mutilé de guerre.

**AU GRADE D'OFFICIER**

**GUERRE 1914-1918**

**ARMÉE DE TERRE**

**Bécote (Joannès-Marius-Julien), ancien soldat du 16<sup>e</sup> régiment d'infanterie, classe 1909, mle 1622 au recrutement de Montbrison.**

J.O. du 05.01.1963.



➤ Médaille Militaire le 08.07.1919.

➤ Croix de Guerre  (avec palme)

Proposé pour une pension de retraite de 5<sup>e</sup> classe n° 20 par la Commission de Réforme de Saint-Etienne du 20.05.1919, pour : « *double trépanation région pariéto-occipitale avec perte de substance osseuse* », *céphalées vertiges* » (dC79). *Pension de 1560 frs concédée par arrêté du 16.09.1920 avec jouissance du 20 mai 1919 au 19 avril 1919.*

*DOM par la Commission de Réforme de Clermont-Ferrand du 15.09.1950.*

*PD 100% art. 8 1<sup>e</sup> catégorie des blessés crâniens, pour « 1°/ Crises comitiales 60% - 2°/ Perte de substance crânienne région pariétale post-gauche - 40+5.3°/ Hemiparesie droite sensitive motrice 40+10. 4°/ Baisse de mémoire, vertiges céphalées 40+15.*

*Pension temporaire 95% concédée le 02.09.1949.*

Campagnes contre l'Allemagne :

Aux armées (CD<sup>1</sup>) du 03.08.1914 au 21.08.1914.

En captivité ( blessure CD) du 22.08.1914 au 19.08.1915.

Captivité CS du 20.08.1915 au 12.12.1918.

Dégagé de toutes obligations militaires le 16.10.1938.

Décédé à Saint-Etienne (Loire) le 29.12.1972.

Sources :

Fiche Matricule – AD du Nord.

Carte du Combattant – AD du Nord >> à voir

Légion d'honneur- Site Leonore <https://www.leonore.archives-nationales.culture.gouv.fr/ui/>

Prisonniers de Guerre 14-18 - <http://prisonniers-de-guerre-1914-1918.chez-alice.fr/index.htm>

Prisonniers de Guerre – C.I.C.R. <https://grandeguerre.icrc.org/fr>

Journaux des Marches et des Opérations (J.M.O.) du 16<sup>e</sup> R.I. - Site Mémoire des Hommes

J.M.O. du 86<sup>e</sup> R.I. - Site Mémoire des Hommes.

(+) Jean Michel MASCRET (AGFH n° 349)

-----OOOOO-----

<sup>1</sup> La durée des campagnes est majorée ou non, suivant l'endroit où se trouve le militaire, ou certaines circonstances. Ainsi pour la retraite de combattant :

CD = la durée Compte Double lorsque le militaire se trouve dans la zone des combats (« au front »), mais aussi lorsqu'il est blessé et à l'hôpital ou en convalescence.

CS = la durée Compte Simple, lorsqu'il est éloigné de front, et aussi lorsqu'il est prisonnier.